



RÉSOLUTION

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE CANIAPISCAU

À une séance ordinaire du CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE CANIAPISCAU tenue mardi le 21 février 2012 à 10 h, à la salle du conseil de la Ville de Fermont et à laquelle sont présents le préfet, Madame Lise PELLETIER, le représentant de la Ville de Fermont, Monsieur Martin ST-LAURENT, le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC, Monsieur Jimmy MORNEAU et l'administrateur de la Ville de Schefferville, Monsieur Paul JONCAS

2012-02-10

RÉSOLUTION – DEMANDE POUR LA PROTECTION DE TERRITOIRES À PROXIMITÉ DU LAC DAVIAULT ET DES MONTS SEVERSON

CONSIDÉRANT les nombreux projets miniers projetés à proximité du milieu urbanisé de la Ville de Fermont;

CONSIDÉRANT le projet d'ouverture d'une mine par Alderon à proximité du milieu urbanisé de la Ville de Fermont pouvant affecter la qualité de vie des citoyens résidents de Fermont;

CONSIDÉRANT QUE les projets d'exploration sont présentement analysés (étudiés) individuellement et ne permettent pas d'évaluer les impacts sociaux, économiques et environnemental réels et cumulatifs;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Caniapiscau désire protéger la qualité de vie des citoyens de Fermont en protégeant des territoires d'intérêts importants;

CONSIDÉRANT QUE le pourtour du Lac Daviault à Fermont et des Monts Severson font partie des territoires que nous désirons protéger;

CONSIDÉRANT QUE la cartographie y afférente fait partie intégrante de la résolution;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs possibilités s'offrent pour protéger ces territoires telles que désigner ces territoires comme aires protégées ou encore l'intégration de ces territoires comme réserve de terres du capital nature dans le projet d'atteinte de la protection de 50% du territoire du Plan Nord;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par l'administrateur de la Ville de Schefferville, Monsieur Paul JONCAS

APPUYÉ par le représentant de la Ville de Fermont, Monsieur Martin ST-LAURENT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



RÉSOLUTION

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE CANIAPISCAU

À une séance ordinaire du CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE CANIAPISCAU tenue mardi le 21 février 2012 à 10 h, à la salle du conseil de la Ville de Fermont et à laquelle sont présents le préfet, Madame Lise PELLETIER, le représentant de la Ville de Fermont, Monsieur Martin ST-LAURENT, le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC, Monsieur Jimmy MORNEAU et l'administrateur de la Ville de Schefferville, Monsieur Paul JONCAS

PROJET DE RÉSOLUTION 2012-02-10

DEMANDE POUR LA PROTECTION DE TERRITOIRES À PROXIMITÉ DU LAC DAVIAULT ET DES MONTS SEVERSON (PAGE 2)

DE DEMANDER à la commission administrative régionale de la Côte-Nord incluant notamment le MDDEP, le MRNF et le MAMROT, de voir à la protection des territoires visés sur les projets, de façon à y interdire toutes activités industrielles pouvant porter atteinte à la qualité de vie des Fermontois et ainsi promouvoir les activités de nature récréative tel que prévu au premier projet de schéma d'aménagement révisé de la MRC de Caniapiscau et enfin, de prendre les dispositions requises à la protection de ces territoires d'intérêt en concertation avec la MRC de Caniapiscau par la méthode qui leur sera la meilleure.

ADOPTÉE